

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

Pièce du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration à
fournir au
service instructeur lors du dépôt de la demande



(Cadre de la procédure : articles [R414-19](#) à [R 414-26](#) du Code de l'environnement)

Le présent formulaire est à **remplir par le porteur de projet** et à **joindre au dossier de demande** de déclaration ou d'autorisation administrative. Après analyse, le service instructeur délivrera l'autorisation requise ou demandera des compléments d'information.

Ce formulaire constitue le premier niveau de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Il permet de répondre à la question préalable suivante : **le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

Ce formulaire est organisé en **2 étapes** :

- **1^{er} étape** : présentation du projet et recensement des incidences potentielles
- **2^{ème} étape** : état des lieux écologique et analyse des incidences potentielles

Si à l'une ou l'autre de ces étapes il est possible de conclure que le projet **n'est pas susceptible** d'avoir une incidence sur un site Natura 2000, alors le présent formulaire constituera le **dossier d'évaluation des incidences Natura 2000**.

Attention : si l'incidence du projet ne peut être exclue, une évaluation des incidences plus approfondie devra être réalisée (évaluation complète conformément à l'article R 414-23 du code de l'Environnement).

L'information disponible pour le remplir : cf. annexe « *Où trouver l'information sur Natura 2000 ?* ».

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : ACC

Adresse : 10 Rue Ampère

Zone Industrielle de Nersac

Commune et département : 16 440 NERSAC

Téléphone : +33(0)6 75 51 78 07 Fax : /

Portable :

Email : gilles.tardivo@acc-emotion.com

Nom du projet : Dossier d'enregistrement – Projet pilote industriel ACC Nersac



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long

ETAPE 1 Description du projet et recensement des incidences potentielles

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire. **a. Nature du projet**

Préciser le type de projet envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

L'objectif de la création d'ACC (co entreprise SAFT/TOTAL et PSA/OPEL) est de devenir le leader européen en batteries automobiles. ACC souhaite réaliser à Nersac un pilote industriel (production 0,5 GWh) pour la production de batteries Lithium-Ion pour véhicules électriques. Ce pilote intégrera des innovations en matière de procédés de fabrication et permettra de valider les équipements et équipements pour les futurs projets industriels et produits (Prismatique / pouch).

b. Localisation du projet

Joindre **dans tous les cas** une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires et définitive, chantier, accès etc.) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème} et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le plan de localisation du site ACC au 1/25000^e est fourni en annexe 2 du dossier d'enregistrement. La localisation des zones NATURA 2000 par rapport au projet est présentée dans le paragraphe 4.3.4 du dossier d'enregistrement.

Commune(s) : Nersac

Adresse : 10 Rue Ampère, zone industrielle de Nersac

Code postal : 16 440

Le projet est situé hors site(s) Natura 2000. A quelle distance du(es) site(s) le plus proche(s) ? A 600 m au sud du site le plus proche : Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (n° de site : FR5402009) voir plan dossier enregistrement paragraphe 4.3.4

Le projet est situé à l'intérieur, en tout ou partie, d'un site Natura 2000 indiquer si l'emplacement du projet sur un plan détaillé à l'échelle du site,

Site :(n° de site : FR -----)

Site :(n° de site : FR -----)

c. Étendue du projet

La phase de construction est portée par SAFT via le permis de construire du 6/12/2019 et l'arrêté préfectoral du 23/01/2020. La phase de construction a débuté.

En phase exploitation, l'activité prévue sur le site consiste en la fabrication d'éléments lithium-ion.

Les principales étapes du procédé de fabrication sont décrites ci-dessous dans l'ordre de leur réalisation.

- Préparation des encres : Les produits nécessaires à la préparation des encres (poudres de matériaux actifs, les adhésifs et les éléments conducteurs) sont introduits dans le mélangeur dédié à l'encre positive ou négative,

- Enduction et séchage : L'encre est enduite sur un support métallique. Ce dernier est ensuite introduit dans le four de séchage afin d'évaporer les solvants et/ou l'eau,

- Refendage et calandrage : Les supports enduits sont découpés afin d'obtenir la largeur de bande souhaitée (refendage). La calandreuse permet de donner l'épaisseur et la porosité choisie. Le détournage permet ensuite de donner à la bande la longueur souhaitée,

- *Assemblage* : Les électrodes positives et négatives sont empilées et séparées par un séparateur. L'empilement formé est ensuite testé pour les courts-circuits, soudé, inséré dans leur contenant et ressoudé. Un test d'étanchéité est alors réalisé,

- *Remplissage* : Le produit F (électrolyte) est inséré dans le système formé précédemment,

- *Formation* : Les cellules sont testées en subissant des charges, des décharges, et différents tests pour assurer la qualité des cellules.

- *Assemblage en module et/ou Expédition*: Les cellules ayant réussi les précédents tests sont soit expédiées directement soit assemblées en module et les cellules formant le module sont connectées l'ensemble et ensuite expédié.

(à renseigner si ces informations ne sont pas déjà fournies par ailleurs dans le dossier).

- Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) :
35 000 m² de surfaces imperméabilisées (bâtiment, voiries, bassin étanche)
- Emprises en phase chantier : La parcelle accueillant le projet mesure environ 4,7 hectares
- Aménagement(s) connexe(s) :
Préciser si le projet générera des aménagements connexes. Si oui, décrire succinctement ces aménagements. Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, coupe, défrichage, arrachage, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, traitement chimique, etc
Pour les manifestations sportives ou de loisir : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues....).

Une voirie autour du bâtiment sera ajoutée pour desservir le bâtiment.

Une zone de stockage de produits inflammables sera située en dehors du bâtiment principal.

Les travaux ont nécessité des déblais, qui pour certains seront réutilisés sur le site. Et d'autres évacués vers des centres de traitement adaptés.

d. Nature et étendue des influences potentielles du projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...)

La zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Cochez ci-après les perturbations potentielles du projet et précisez leur étendue (sur carte au 1/25 000ème si possible).

Destruction de milieux naturels (haies, prairies, ...)

L'intégralité de la parcelle a été nettoyée par enlèvement de l'enfrichement naturel conduisant à la suppression de tous les jeunes arbres. Cette coupe a été réalisée hors période de nidification pour en limiter l'impact.

Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)

Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de reproduction.

Coupure de la continuité des déplacements des espèces

Aucun corridor écologique n'a été identifié sur le site.

Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)

L'exploitation de l'usine pilote entraînera le rejet des eaux usées sanitaires et des eaux pluviales dans les réseaux publics de la zone industrielle dédiés à cet effet. Les eaux pluviales transiteront dans un bassin de régulation de débit qui sera doté d'une vanne de sectionnement permettant le confinement de tout écoulement accidentel ou d'eaux d'extinction incendie.

Vibrations, bruits

Les travaux d'aménagement induiront des émissions sonores dues à l'utilisation d'engins de chantier, aux rotations de véhicules, aux opérations d'aménagement et à l'activité des ouvriers.

En phase d'exploitation, certaines installations nécessaires aux activités de ACC sont génératrices de bruit : aspirateurs et dépoussiéreurs, groupes frigorifiques, centrales de traitement de l'air, extracteurs, compresseur d'air, circulation de véhicules... Le choix des équipements sera fait en tenant compte des performances acoustiques. Des protections anti bruit seront installées.

Poussières (pistes de chantier, circulation, ...)

Le chantier pourra générer des envols de poussières, limités à l'environnement immédiat du site.

Les rejets de poussières liés à l'exploitation seront filtrés via des filtres 99,995 %. Ces rejets seront donc quasi nuls.

Stockage de déchets

Des déchets industriels et dangereux seront produits lors de l'exploitation du site. Ils seront stockés de manière adaptée et évacués en tant que déchets par des entreprises spécialisées.

Hélicoptage

Le projet ne nécessite pas d'hélicoptage.

Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

Des produits chimiques dangereux seront utilisés dans l'usine. Leurs stockages en tant que matières premières et déchets seront réalisés sur rétention afin d'éviter toute pollution.

Autres atteintes prévisibles, lesquelles :

.....
.....
.....
.....

e. Période et durée envisagées des interventions

Période prévue : *La phase travaux est portée par SAFT via l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 janvier 2020 et le permis de construire obtenu le 06 décembre 2019.*

Activité diurne nocturne

Phasage (préciser le déroulement des travaux ou de la manifestation) :

/.....
.....
.....

f. Conclusion Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet

A ce stade, compte tenu de la nature, de la localisation et des influences potentielles du projet, il est possible de conclure que le projet n'est manifestement pas susceptible d'avoir un effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000 (absence de destruction d'habitat naturel, de dérangement, de source de pollution, ...).

+ Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.

A (lieu) : Nersac

Le (date) : 14 Avril 2021

Signature :




OU

A ce stade il n'est pas possible de conclure à l'absence évidente d'effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000.

+ L'analyse doit se poursuivre à l'étape 2.

AUTOMOTIVE CELLS Co
Automotive Cells Company SE

10 Rue Ampère - ZI - 16440 Nersac

Société Européenne - RCS Angoulême 884 638 586